



Bruxelles, le 13 mars 2022

CM 2200/22  
ADD 1  
OJ CRP2

## CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Continuation de la réunion extraordinaire du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS  
PERMANENTS (2<sup>e</sup> partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles


14 mars 2022 (12:00)

### Format 1+1


### Points avec débat (II)

#### Affaires étrangères


Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives  
eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine  
*Approbation*  
*Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption*

 7131/1/22 REV 1  
7128/22  
7130/22  
CORLX

Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures  
restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité  
territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine  
*Approbation*  
*Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption*

 7126/1/22 REV 1  
7123/22  
7125/22  
CORLX

Déclaration conjointe au sein de l'Organisation mondiale du commerce  
sur l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine avec le  
soutien du Belarus  
*Approbation*  
*Décision de recourir à la procédure écrite pour l'approbation*

 6914/2/22 REV 2  
6915/22  
WTO



Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur  
du Conseil)

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de  
salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.